



CROSS SUPER U



**À la Base de Loisirs du Lac de la Moselotte
SAULXURES SUR MOSELOTTE**

Dimanche 3 Décembre 2023

Organisé par le Club Olympique de la Haute Moselotte



Comité des Vosges d'Athlétisme

cohm@laposte.net

**Siège social
7 rue du jumelage 88120 Vagney**

cohm.athle.com

Horaires	10h45	11h15	12h00	12h30	13h10	14h00
Catégories	École d'Athlétisme	Poussin(e)s	Benjamins Benjamines Minimes F	Minimes H Cadettes	Cadets H Juniors F Espoirs F Séniors F Masters F	Juniors H Espoirs H Seniors H Masters H
Parcours	Relais biathlon par équipe de 4 avec au moins une fille ou un garçon	Relais biathlon par équipe de 4 avec au moins une fille ou un garçon	1 petite boucle et 1 moyenne boucle	1 moyenne boucle + 1 grande boucle	CH & JF 1 petite boucle 1 moyenne boucle et 1 grande boucle EF, SF & MA F 1 petite boucle 1 moyenne boucle et 2 grandes boucles	JH 1 petite boucle, 1 moyenne boucle et 2 grandes boucles EH,SH & MA H 1 petite boucle, 1 moyenne boucle et 3 grandes boucles
Distances	4 X 500m	4 X 1000m	2500m	3500m	4500m // 6500m	6500m // 8500m

Règlements :

Pour les licenciés UFOLEP, la licence sportive précisant la non contre-indication à la pratique du sport en compétition doit être présentée lors du retrait du dossard.

Pour les majeurs non licenciés et autres fédérations, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an est obligatoire.

Pour les mineurs non licenciés, le questionnaire relatif à son état de santé complété par le mineur et la personne exerçant l'autorité parentale à défaut un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins de 6 mois est obligatoire.

Engagement, avant le 1 décembre 2023 :

- Par fichier excel pour les clubs
- Par mail : cohm@laposte.net



Renseignement : <http://cohm.athle.com> et au 03 29 24 11 61